

Concours TSEF2

2021

Un arrêté du 16 décembre 2020 autorise au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de TSEF2.

L'organisation de ces concours est à la charge du centre ministériel de gestion (CMG) de Lyon. Le nombre total de postes offerts est fixé à 145, répartis de la manière suivante :

SPÉCIALITÉS	RÉGION D'OUVERTURE	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TOTAL
Achats	Auvergne-Rhône-Alpes	-	1	1
	Bretagne	2	1	3
	Centre-Val de Loire	2	1	3
	Grand Est	1	-	1
	Ile-de-France	4	3	7
	Nouvelle-Aquitaine	1	-	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	1	2
	Total de la spécialité		11	7
Aéronautique-études techniques	Auvergne-Rhône-Alpes	1	-	1
	Bretagne	2	1	3
	Grand Est	-	1	1
	Ile-de-France	1	-	1
	Nouvelle-Aquitaine	2	2	4
	Occitanie	-	1	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	-	1
	Total de la spécialité		7	5
Electronique	Bretagne	-	1	1
	Nouvelle-Aquitaine	1	-	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	2	6
	Total de la spécialité	5	3	8
Génie civil-études techniques	Auvergne-Rhône-Alpes	2	1	3
	Bourgogne-Franche-Comté	1	1	2
	Bretagne	2	1	3
	Centre-Val de Loire	4	3	7
	Grand Est	1	1	2
	Hauts-de-France	1	1	2
	Ile-de-France	11	7	18
	Normandie	2	1	3
	Nouvelle-Aquitaine	-	1	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	2	5
	Total de la spécialité	27	19	46



COMMUNIQUE

SPÉCIALITÉS	RÉGION D'OUVERTURE	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TOTAL
Informatique	Bourgogne-Franche-Comté	1	1	2
	Bretagne	1	1	2
	Ile-de-France	13	9	22
	Nouvelle-Aquitaine	1	-	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	1	2
	Total de la spécialité	17	12	29
Mesures physiques	Auvergne-Rhône-Alpes	2	-	2
	Centre-Val de Loire	1	1	2
	Ile-de-France	1	1	2
	Total de la spécialité	4	2	6
Organisation et gestion de la production	Auvergne-Rhône-Alpes	1	-	1
	Ile-de-France	1	2	3
	Normandie	2	1	3
	Nouvelle-Aquitaine	2	2	4
	Pays de la Loire	1	-	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	-	1
	Total de la spécialité	8	5	13
Santé sécurité environnement travail	Auvergne-Rhône-Alpes	1	-	1
	Bretagne	1	-	1
	Grand Est	1	3	4
	Hauts-de-France	1	-	1
	Ile-de-France	2	1	3
	Nouvelle-Aquitaine	1	-	1
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	1	2
	Total de la spécialité	8	5	13
TOTAL concours externe et concours interne		87	58	145

(L'arrêté sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042709057>)

Ouverture des inscriptions : **22 décembre 2020**.

Clôture des inscriptions : **22 janvier 2021**.

Epreuve d'admissibilité du concours externe sur titres : à Lyon, à compter du **16 février 2021**.

Epreuve écrite d'admissibilité du concours interne : le **17 février 2021**, dans les centres d'examen créés par les CMG de Saint-Germain-en-Laye, de Metz, de Rennes, de Bordeaux, de Toulon et de Lyon.

Les candidats passent les épreuves dans le centre d'examen créé par le CMG gestionnaire de la région pour laquelle ils se sont inscrits au concours.

Epreuves orales d'admission des concours externe et interne : à Lyon, à partir du **10 mai 2021**.



Le nombre de postes externes demeure privilégié : 60% contre 40% en interne.

À noter que 15 postes sont ouverts aux pensionnaires militaires d'invalidité et victimes de guerre, auxquels s'ajoutent 9 postes BOE (bénéficiaires d'obligation d'emploi) dont les spécialités ne sont pas précisées.

Deux spécialités prédominent : le BTP (27+19) et l'informatique (17+12), suivies de la spécialité Achats (11 + 7).

Les localisations des postes sont faites par région administrative et donc un manque de granularité et de précision est évident. La spécialité BTP est la plus diversifiée en termes de territoires (10 régions).

L'informatique est ouverte à deux niveaux TSEF3 (BAC) et TSEF2 (BAC+2) ; la spécialité Télécoms a disparu du recrutement, étonnant...

Aucune information sur le déroulement des concours et jurys, sauf le fait que les candidats internes adressent leur dossier d'inscription auprès du CMG regroupant les régions où ils souhaitent postuler, tandis que les candidats externes l'adressent au CMG de Lyon.

Paris, le 12 janvier 2021

